RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 02233
Numéro SIREN : 483 304 812
Nom ou dénomination : ABIL RESSOURCES

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2021 sous le numéro de dépôt 10270

AUDIATIS
Société de commissariat aux comptes

ABIL RESSOURCES

Sarl au capital de 145 000 €

4B Place du Général Leclerc

94130 NOGENT SUR MARNE

RCS CRETEIL 483 304 812

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société à responsabilité limitée, en société par actions

ABIL RESSOURCES
4B Place du Général Leclerc
94130 NOGENT SUR MARNE
RCS CRETEIL 483 304 812

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société ABIL RESSOURCES, société à responsabilité limitée, en société par actions.

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 26/02/2021, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 1 953 459 €, un résultat de 153 073 €, des capitaux propres de 531 405 € et un endettement financier de 38 975 €,
- il a été établi une situation intermédiaire au 31 décembre 2020, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, fait apparaître un chiffre d'affaires de 1 695 188 €, un résultat avant impôt de 211 736 € , des capitaux propres hors résultat de la période de 386 405 € et un endettement financier de 0 €, ne laissent apparaître aucune dégradation de l'activité, le niveau de trésorerie est en progression.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social

Fait à Nogent sur marne, le 09/03/2021

Commissaire aux comptes et à la transformation.



_____

AUDIATIS

Mohammed HASSANI